CONDITIONS GENERALES DE VENTE - 360BOX

1. Durée de location

Le contrat de location est conclu pour la durée fixée sur le bon de commande. Il est renouvelable automatiquement pour une durée de 12 mois, sauf dénonciation par l’une des deux parties avec un préavis de 2 mois. La 360BOX reste la propriété de BGS Crossmedia Sàrl pendant toute la durée du contrat. Le preneur est tenu de restituer la 360BOX au terme convenu. Au cas où le produit n’aurait pas été restitué dans les 24 heures du terme convenu pour la restitution, et à défaut de prorogation du contrat, BGS Crossmedia se réserve le droit de porter plainte.

2. Remise de la 360BOX

Le preneur reconnaît avoir suivi une formation sur l’utilisation de la 360BOX. Les frais résultants de dommages causés à la suite du maniement incorrect de la 360BOX doivent être supportés intégralement par le preneur. A ce titre, et en cas de désaccord sur l'origine des dommages, le preneur accepte la désignation par le bailleur d’un expert ayant la mission de déterminer si les dégâts sont dus à un maniement incorrect de la 360BOX ou non, et de fixer le cas échéant le coût des réparations et leur durée. Le preneur et le bailleur déclarent accepter le rapport de l'expert comme concluant. Le preneur déclare reconnaître l’absence de vices. Il déclare en outre avoir reçu la 360BOX avec tout l'équipement listé sur le bon de commande. En cas de perte ou de vol de la 360BOX le preneur est pleinement responsable, et les frais de remplacement lui seront facturés.

3. Restitution

Le preneur s’engage à restituer la 360BOX en bon état à la date.

4. Conditions de paiement

Le prix de location est à payer par tranches de 6 mois au début de chaque semestre. Si le contrat de location a été valablement prorogé conformément à l’art. 1, le prix de location pour la durée prorogée est payable immédiatement. Les factures sont payables par virement permanent. Tout retard de paiement entraînera la mise en compte d’une indemnité forfaitaire de 10% du montant restant dû, avec un minimum de 25,- Eur. En outre, le non-paiement à la date prévue entraîne de plein droit, sans mise en demeure préalable, I ’obligation pour le preneur de payer un intérêt de 1% par mois de retard.

5. Sous-location de la 360BOX

La sous-location de la 360BOX n’est autorisée qu’avec l’accord écrit du bailleur et dans des conditions précises.

6. Responsabilité en cas de dommage

Toute réparation d’un composant défaillant est pris en charge gratuitement par BGSCrossmedia pendant toute la durée du contrat. L’expédition de la 360BOX est pris en charge par BGSCrossmedia vers le client et par le client vers BGSCrossmedia. Toute réparation résultant d’une mauvaise utilisation ou d’une chute de la 360BOX est à la charge du client. Le client doit assurer la 360BOX contre le vol.

7. Dispositions à prendre en cas de dommage

En cas de dommage, le client est tenu de contacter BGSCrossmedia qui pourra diagnostiquer le problème à distance et éventuellement le résoudre. Si nécessaire un composant défaillant sera expédié chez BGSCrossmedia et remplacé. Si nécessaire, la 360BOX sera expédiée entièrement chez BGSCrossmedia qui effectuera la réparation et réexpédiera la 360BOX réparée au client.

8. Caution

Le preneur s’engage à remettre au bailleur une caution d’un montant équivalent à 12 mois de location lors de la livraison de la 360BOX. Ce cautionnement est destiné à couvrir les sommes facturées et non-réglées à la date convenue ainsi que les dégâts éventuels constatés lors de la restitution de la 360BOX.

Il pourra également servir à couvrir les frais et honoraires d'expert résultant de dommages occasionnés à la 360BOX à la suite du maniement incorrect par le client et dans le cas de l’inexécution par le preneur de ses obligations contractuelles.

Cette caution sera restituée sous huitaine après la restitution de la 360BOX en état de fonctionnement ou après l’accord des deux parties sur le montant des réparations nécessaires.

9. Litiges

Tout litige auquel donne lieu le présent contrat est de la compétence des tribunaux de Luxembourg. Le lieu d’exécution du contrat est Luxembourg.

10. Déclaration du locataire :

Le preneur déclare expressément :

1. Avoir reçu la 360BOX en parfait état, avec les composants listés en dernière page

2. Disposer des fonds nécessaires pour le paiement total de la location

3. Avoir pris connaissance et accepté les conditions du contrat de location énoncées au recto, ainsi que d’en avoir reçu une copie.

Le :

Signature :